



PES Council
Sofia, 22-23 November 2007

Résolution adoptée par le Conseil du PSE, 22-23 novembre 2007

L'UE sur la scène internationale : Pour la promotion d'une paix durable

Introduction

Le début du 21^{ème} siècle pose de grands défis pour que tous les citoyens bénéficient des avantages d'un monde de plus en plus interdépendant. Il est clair qu'aucun pays ne peut déterminer seul sa propre destinée, par contre, le fait de travailler dans le cadre d'une Union européenne forte et progressiste offre aux Etats membres la possibilité de garantir une plus grande sécurité et égalité au sein de l'Union et au-delà. L'action commune à travers l'UE est donc le seul moyen pour les Etats membres européens de recouvrer leur capacité et leur influence politique.

La défense de la **paix**, de la **démocratie** et des **droits de l'homme** constitue un défi permanent partout dans le monde car encore trop souvent, les droits politiques, civils, sociaux, économiques et humains les plus fondamentaux, tels que consacrés par les différentes conventions de l'ONU, ne sont pas respectés. L'Union européenne et ses Etats membres doivent assumer cette responsabilité d'agir qui est la leur. Le PSE propose à présent une nouvelle façon d'appréhender le rôle de l'UE sur la scène internationale.

L'UE occupe une position unique qui lui permet d'influer de façon positive sur le développement d'une **paix durable** dans le monde en s'attaquant aux causes mêmes des conflits moyennant des **politiques de prévention**. Son histoire représente une expérience particulière de coopération étroite entre des Etats désireux de garantir la paix et la prospérité sur un continent qui pendant des siècles a été déchiré par les guerres. L'approche de l'UE se fonde sur la prévention des conflits en augmentant la coopération et le commerce entre Etats et entités régionales. La coopération est d'une telle portée qu'un conflit violent devient inconcevable. De plus, le modèle social européen, équilibre unique trouvé en Europe entre dynamisme économique et sécurité sociale, représente une source d'inspiration pour les travailleurs du monde entier.

Comme le démontre le succès de la coopération intra-européenne, la coopération internationale en matière de réglementation peut être bénéfique pour tous. Le modèle européen constitue une meilleure façon de gérer la mondialisation que ne l'est un marché libre sans règles. Au-delà de l'Europe, les alliances régionales et les organisations internationales doivent être renforcées afin de promouvoir un cadre réglementaire pour la mondialisation.

Nous avons l'opportunité d'améliorer de façon réelle et significative les perspectives de vie des personnes les plus pauvres dans le monde. Toutefois, pour éviter les disparités



croissantes de richesses et de revenus, **la mondialisation requiert un multilatéralisme plus efficace, des règles justes et adéquates** en matière d'imposition des sociétés, de marchés financiers, de marchés des matières premières et des marchandises ainsi que des normes sociales et écologiques contraignantes au niveau international afin que la concurrence fonctionne correctement. La concurrence entre les économies nationales et régionales doit être compatible avec des conditions de travail équitables, des acquis sociaux solides et des normes environnementales élevées.

Aujourd'hui, la politique étrangère est passée de relations bilatérales à un niveau et à des paradigmes nouveaux, caractérisés par une collaboration accrue entre groupements régionaux sur la scène mondiale. L'UE constitue un modèle de coopération internationale à part entière, servant d'inspiration aux efforts d'intégration de l'Afrique à l'Amérique latine. Nous voulons dès lors que l'Union européenne interagisse plus étroitement avec les régions avoisinantes afin de promouvoir la paix et permettre de garantir de meilleures perspectives pour l'avenir des citoyens. Toutefois, si l'Europe veut devenir une force pour la paix mondiale, l'Union européenne doit agir de façon plus ferme et efficace sur le terrain de la politique étrangère. Nous appuyons les efforts visant à une meilleure coordination de la politique étrangère des Etats membres et l'utilisation de la politique étrangère et de sécurité commune comme une source d'influence puissante dans le monde. Afin de maximiser la contribution de l'Europe, il est essentiel d'adopter une approche intégrée et véritablement cohérente, qui trouve un juste équilibre entre les politiques européennes d'aide au développement et les politiques en matière de commerce, d'investissement, de dette, d'agriculture, d'immigration, de prévention des conflits, de droits de l'homme et d'environnement. En d'autres termes, l'Union européenne doit utiliser tant son poids économique que politique. L'UE peut être un véritable acteur sur la scène internationale, une position qui pourrait encore être renforcée par la création du Service d'action externe européen, tel que proposé par le Traité réformé. L'UE peut jouer un rôle de premier plan à plusieurs niveaux : en matière de promotion de la paix, dans la lutte contre la pauvreté, dans la définition de règles mondiales décentes, pour la protection de l'environnement.

Pour les socialistes et sociaux-démocrates européens, **l'Union européenne** doit être ambitieuse et porteuse de cette vision de **paix durable dans le monde**.

1. La paix : pour que l'UE puisse s'attaquer aux causes profondes des conflits

Pendant plus de quarante ans, la guerre froide a divisé une grande partie du monde en deux camps opposés. Sa fin a engendré un ordre mondial plus complexe et plus fragile, avec de nouvelles menaces, plus diverses et imprévisibles. En ce sens, l'Europe doit jouer un rôle majeur sur la scène internationale afin de **préserver la paix et de renforcer la sécurité internationale**. Une véritable politique de sécurité doit être définie au niveau mondial et sur une base multilatérale. L'ONU, moyennant les réformes nécessaires, est le seul cadre possible pour garantir la sécurité dans le monde.

Nous devons nous engager dans une lutte continue contre le sous-développement, la pauvreté et le manque de scolarisation. Les problèmes économiques, sociaux, politiques et culturels engendrent la frustration, voire la violence. La **meilleure politique de prévention** consiste donc à réduire ces déséquilibres. La solidarité entre les pays et les régions les plus riches et les plus pauvres est une condition fondamentale si nous voulons relever les défis sécuritaires. La politique de développement et de coopération et des relations économiques justes sont les piliers incontestables de la prévention des conflits. Tandis que nous luttons contre les symptômes des menaces mondiales, l'UE doit s'engager à **lutter contre les causes profondes des conflits** et les instruments de prévention des conflits doivent avoir la priorité absolue, à l'instar de la diplomatie préventive et d'une politique de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix. Les politiques européennes de sécurité et de défense requièrent des stratégies



cohérentes et globales et doivent prendre en compte la **sécurité humaine** dans toutes ses acceptions.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus seulement confrontés aux menaces classiques ou « sérieuses » contre la stabilité mais aussi à de nouveaux facteurs qui doivent être reflétés dans de nouvelles politiques. Les **changements climatiques** joueront un rôle déterminant à l'avenir, menaçant la sécurité internationale de par ses effets déstabilisateurs. Les changements climatiques provoqués par l'homme, et qui ont déjà effet, auront des impacts directs sur les écosystèmes, les infrastructures humaines et sur nos économies, notre sécurité et notre bien-être. De nombreux impacts seront négatifs et exigeront une réponse de notre part. Les régions les plus pauvres du monde en particulier seront les premières touchées si ce processus se poursuit, ce qui doit être pris en compte dans la **politique européenne d'adaptation** aux changements climatiques.

Toutefois, les menaces classiques n'ont malheureusement pas disparu pour autant. Il est urgent de revitaliser les efforts de **non-prolifération** afin de réduire la multiplication des armes et matières fissiles. Nous réitérons que notre objectif est d'arriver à un monde sans armes nucléaires et mettons l'accent sur une campagne en faveur d'un contrôle international des opérations d'enrichissement d'uranium. L'UE doit viser à **empêcher une course à l'armement** ou toute nouvelle prolifération d'armes : un désarmement effectif visant les armes de destruction massive ainsi que les armes conventionnelles est une condition sine qua non pour la stabilité internationale. L'UE doit appuyer la ratification mondiale de la **Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel** ou Convention d'Ottawa, et contribuer au travail du processus d'Oslo visant à **interdire les bombes à fragmentation**. L'UE et les Etats membres doivent promouvoir un **traité mondial sur le commerce des armes** afin de contribuer à diminuer le transfert incontrôlé d'armes entre pays et de garantir que tous les gouvernements contrôlent l'armement selon des normes de base identiques. Ces dernières pourraient aider à empêcher des niveaux inutiles de dépenses militaires et à orienter ces ressources vers des priorités de développement plus urgentes.

Il est par conséquent nécessaire d'adopter une approche holistique, prenant compte des fondements structurels du phénomène du **terrorisme**. Le PSE condamne le terrorisme sous toutes ses formes, tout comme nous condamnons le fait qu'il prenne pour cible les populations civiles et son impact sur la sécurité des personnes, sur leurs peurs et sur les réponses politiques qui y sont proposées. Les racines du terrorisme sont multiples mais le terrorisme en soi constitue un crime. La pauvreté et le chômage ne sont pas les seules sources du terrorisme, mais les frustrations générées peuvent encourager une aliénation plus profonde, offrant un terrain propice au recrutement des organisations terroristes. **Nous rejetons toute justification au terrorisme**. Dans la lutte contre ce fléau, des mesures sévères peuvent s'avérer nécessaires mais le non-respect du droit international, les emprisonnements et traitements illégaux ne seront jamais acceptables. Dans la lutte internationale contre le terrorisme, les principes fondamentaux du droit national et international doivent continuer d'être notre fondement. Il faut également garantir la protection de données personnelles sensibles des citoyens et leur utilisation dans un but clairement prédéfini et limité. Nous travaillerons pour trouver une solution aux problèmes encore en suspens conformément au droit international et dans le respect des valeurs européennes.

L'Union dispose de toute une série d'instruments de politique étrangère qui sont particulièrement bien adaptés pour répondre aux défis d'aujourd'hui, et ce afin d'utiliser pleinement le potentiel de la **Politique européenne de sécurité et de défense** (PESD). Avec la PESD, l'Union européenne est à présent capable de mener une grande variété de missions de paix tant de nature civile que militaire. Jusqu'à aujourd'hui, l'UE a lancé **13 opérations dans le cadre de la PESD**. Outre l'ARY de Macédoine, la République



Démocratique du Congo et les Balkans occidentaux, l'UE a mené ou mène encore des opérations en Géorgie, à Aceh/Indonésie, dans les territoires palestiniens et au Darfour. Ces missions vont d'opérations humanitaires et de sauvetage à des opérations de maintien de la paix et des interventions militaires afin de résoudre les crises et restaurer la paix. En avançant au niveau opérationnel et en élargissant ses missions à d'autres régions du monde, l'UE a clairement montré son potentiel pour devenir un **acteur mondial sur la scène internationale**. Afin de pouvoir continuer à se développer, la PESD devra se fonder sur davantage d'interopérabilité, sur une chaîne d'approvisionnement plus durable et sûre, axée sur un soutien et une aide mutuels, afin d'éviter les doublons et une utilisation moins efficace du peu de ressources disponibles au niveau européen ou entre Etats membres. Le montant des ressources allouées aux objectifs de la défense dépend des objectifs et des priorités politiques définis au niveau national. A long terme, la PESD doit être davantage développée en augmentant notamment les synergies et l'intégration entre les forces européennes.

Il est indispensable d'arriver à une meilleure coordination et utilisation des synergies entre l'UE et l'OTAN afin de promouvoir les intérêts de toutes les parties et de relever les défis communs sur la scène mondiale. La **PESD doit se développer parallèlement à l'OTAN** et la concurrence doit être évitée. Une PESD forte contribue également aux intérêts de l'OTAN. Surtout, ni les Etats-Unis ni l'Union européenne ne peuvent préserver leurs intérêts en faisant cavalier seul. Travailler ensemble ne relève plus du simple choix mais bien de la nécessité et cette coopération doit être basée sur trois principes : la transparence, la cohérence et l'égalité. Un renforcement progressif de la coopération transatlantique est essentiel.

Dans cette même lignée, lorsque l'UE entreprend d'agir, elle doit le faire en étroite coopération avec l'ONU, afin d'appuyer et renforcer les efforts de cette dernière et non entrer en concurrence avec elle. L'utilisation de la force doit être décidée dans le cadre de la Charte des Nations unies. Ce n'est pas la loi du plus fort mais bien la force de la loi qui nous permettra de garantir la sécurité internationale.

De plus, puisque ni l'UE ni l'OTAN ne sont susceptibles d'être individuellement responsables d'une région en crise en particulier, des mesures fortes et pratiques de promotion de l'intégration sont nécessaires, non seulement dans l'UE mais aussi avec l'ONU et ses agences, avec les institutions financières internationales et les organisations régionales. Nous soutenons le rôle actif de l'UE et des Etats membres pour achever les conflits en cours, la fin de l'occupation de Chypre par un accord global, en accord avec les résolutions de l'ONU.

La politique européenne de défense constitue une dimension importante de l'intégration européenne et elle contribue à la construction d'une Europe citoyenne. La PESD doit renvoyer une image forte de l'Europe aux citoyens européens, qui s'identifieront plus aisément à une Europe capable d'assumer efficacement ses responsabilités dans la construction d'un monde de paix, de stabilité et de sécurité.

2. Solidarité : pour une mondialisation au service de tous

La **mondialisation** est une réalité indéniable. Potentiellement, elle recèle pléthore d'**aspects positifs**. Elle exige un multilatéralisme plus effectif si nous voulons qu'elle serve le bien commun. Aujourd'hui, la mondialisation a mené à l'ouverture des frontières nationales pour le commerce international et la concurrence mondiale. Les évolutions liées à la mondialisation ouvrent des perspectives illimitées pour le développement humain, offrent d'innombrables opportunités nouvelles et ont renforcé la qualité de vie de nombreuses personnes dans les pays du Tiers Monde. Toutefois, un commerce mondial plus juste est nécessaire. Les pays en développement ne demandent pas simplement la



charité – ils veulent pouvoir jouir de chances équitables sur les marchés. **Les intérêts des gens doivent primer sur ceux du capital en cas de conflit.** La libéralisation du commerce peut être bénéfique pour les pays en développement à condition qu'ils aient la capacité économique et les infrastructures nécessaires pour pouvoir être commercialement compétitifs. Les pays en développement doivent être davantage intégrés dans le système commercial mondial et doivent pouvoir tirer les bénéfices du commerce international, tout en prenant en compte les différents niveaux de développement des Etats membres de l'OMC. Sans cette capacité et sans les conditions adéquates pour qu'ils puissent tirer les bénéfices inhérents du libre échange, les pays en développement pourraient payer un lourd tribut de leur transition vers la libéralisation du commerce. Le commerce international des biens et des services, comme d'autres marchés, doit être réglementé en définitive par des règles univoques afin d'en garantir la durabilité et de protéger les parties et les pays faibles. Une croissance qui fait fi des droits de l'homme et du développement, qui n'engendre pas davantage d'égalité sociale et n'améliore pas l'environnement ne nous enrichit pas. Au contraire, seul un développement social et écologiquement viable peut garantir une croissance durable. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions garantir la sécurité et la qualité de vie aux gens, indépendamment de leur lieu de naissance. La responsabilité de l'UE consiste à renforcer de façon significative la contribution globale de l'Europe à l'éradication de la pauvreté, à un commerce juste et à des relations économiques équitables et à garantir la sécurité aux citoyens du monde entier. Il est nécessaire de définir des stratégies de développement qui contribuent tant à générer une « croissance en faveur des pauvres » qu'à améliorer directement les conditions de vie et de travail des personnes vivant dans la pauvreté.

Le commerce international est en pleine croissance grâce à l'essor des **économies émergentes** comme la Chine et l'Inde. L'apparition de ces grandes nations a des conséquences mondiales qui exigent une coopération approfondie et des relations plus étroites entre l'UE et ces pays. Décrites comme les fabriques du monde, ces économies ont des effets très vastes sur le plan social, de la concurrence économique, des coûts environnementaux et des besoins énergétiques et ont un impact sur nos politiques.

Il est impératif que le **cycle de Doha pour le développement**, ouvert en 2001, s'achève sur un résultat positif pour les pays les plus pauvres. Il est donc nécessaire d'élaborer une meilleure réglementation du commerce mondial et de procéder à une réforme démocratique de l'Organisation mondiale du commerce passant par davantage de transparence. Il faut également aider les pays en développement à renforcer leur capacité commerciale ainsi que leur possibilité d'exercer leurs droits sur un pied d'égalité au sein de l'OMC. Les **accords de partenariat économique (APE)** sont au cœur du pilier de coopération économique et commerciale de l'Accord de Cotonou. Si les négociations n'aboutissent pas avant fin 2007, des dispositions doivent être prises afin d'éviter les incertitudes à nos partenaires des pays ACP et afin de garantir qu'aucun pays ACP ne voit sa position se détériorer par rapport au régime préférentiel de Cotonou. Par ailleurs, si les négociations requièrent de plus longs délais, il est important d'y consacrer le temps nécessaire. L'UE doit offrir un accès complet aux marchés (y compris à celui des services et des investissements – mais avec une marge de manœuvre prévoyant des exceptions) et les accords doivent être réciproques tout en étant asymétriques. Chaque groupe régional ACP doit pouvoir prendre ses propres décisions quant au calendrier, au rythme, à la séquence et la couverture de produits de l'ouverture des marchés, dans la lignée des programmes de développement nationaux et des stratégies de réduction de la pauvreté. Les investissements, la concurrence et les marchés publics doivent être retirés des négociations, à moins qu'un groupe régional ACP spécifique de négociation n'en demande l'intégration. Nous appuyons la participation des syndicats, des ONG et des représentants des organisations de consommateurs dans le processus de négociations. Le mécanisme de suivi qu'offrent les **évaluations de l'impact du commerce sur le développement durable (EICDD)**, avec la participation de la Commission européenne, du Parlement



européen, du Conseil, des organisations de la société civile et des organisations internationales pertinentes, est un instrument positif permettant de mesurer si les effets des accords commerciaux.

La mondialisation commerciale et économique doit s'accompagner d'une **mondialisation des droits des travailleurs** : la garantie d'un travail décent pour les hommes et les femmes partout dans le monde doit devenir un objectif des politiques internes et externes de l'Union. Le **travail décent** consiste à garantir un accès à l'emploi, un traitement juste, basé sur l'égalité dans l'emploi, une rémunération professionnelle décente, des conditions justes de travail, un environnement de travail sûr, une protection contre le chômage, une protection sociale, des opportunités d'emploi et de formation et une participation dans les négociations collectives. Le développement des syndicats dans les pays en développement, indépendamment de l'Etat, ou des employeurs ou de subventions quelconques, est un élément essentiel de progrès social pour les travailleurs locaux. L'UE doit mettre l'accent sur le respect des normes fondamentales de l'OIT. La coopération entre **l'OIT et l'OMC** doit être renforcée. Par ailleurs, les Etats membres de l'OMC doivent suivre l'exemple de l'UE et inclure l'emploi et les questions sociales dans leur examen des politiques commerciales (EPC). Ainsi, les droits des travailleurs s'en trouveront renforcés au niveau international. La **responsabilité sociale des entreprises (RSE)** et les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales représentent une occasion d'arriver à un accord commun sur une série de normes éthiques claires afin d'orienter le comportement des multinationales. Bon nombre de ces dernières suivent déjà le Pacte mondial, du reste. L'UE pourrait définir un principe de « **smiley** » afin de récompenser les entreprises qui respectent les principes de la RSE et établir un registre spécifique des pratiques des compagnies européennes en matière de RSE – sous la forme d'un site web, par exemple, qui citerait nommément les entreprises passibles d'un blâme.

Atteindre les objectifs de développement du millénaire (OMD) permettra de réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans la pauvreté en une décennie. Toutefois, des centaines de millions des personnes les plus pauvres et vulnérables resteront encore dans une pauvreté chronique. Pour cette raison, le PSE demande instamment à l'UE de définir une '**Stratégie d'élimination de la pauvreté pour l'après-2015**'. Au regard du déficit actuel en matière d'aide à la poursuite des OMD, le PSE exige des avancées réelles en ce qui concerne les nouveaux mécanismes de financement du développement et la poursuite de ces mêmes OMD. Nous appelons tous les gouvernements à respecter leurs engagements et à explorer les possibilités qu'offrent les sources innovatrices de financement afin d'arriver à l'objectif de 0,7% du RNI destiné à la coopération au développement. Face aux manques à gagner subsistants, il est impératif de trouver de nouvelles manières de financer le développement. Ces sources alternatives doivent venir s'ajouter aux mécanismes déjà existants afin de favoriser un effet d'entraînement pour le développement. **La lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude fiscale** constitue également une façon d'augmenter la capacité financière des Etats les plus pauvres et de leur donner de nouveaux instruments afin de lutter contre le sous-développement. La fraude fiscale représente des sommes colossales d'argent qui pourraient être utilisées en vue d'une politique propice au développement et à la construction d'états efficaces. Nous soutenons les initiatives au niveau mondial à l'instar du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et la malaria déjà existant.

La question de la dette des pays les plus pauvres est également une grande préoccupation : rien que pour les pays africains, cette dette s'élève déjà à plus de 250 milliards d'euros. L'Europe doit utiliser son influence afin d'appliquer aux **pays les plus lourdement endettés (PPLE)** l'initiative multilatérale d'allègement de la dette, afin d'annuler complètement une grande partie de la dette publique externe multilatérale des pays les plus pauvres. L'UE doit promouvoir un **allègement de la dette plus rapide** pour les pays qui ont pris des engagements dans la lutte pour la réduction de la pauvreté. En ce



qui concerne le contrôle des marchés financiers, la résolution du PSE sur les marchés financiers, adoptée par le Conseil du PSE à Sofia, les 22 et 23 novembre 2007, résume bien les positions du PSE.

Quarante millions de personnes dans le monde vivent avec le **VIH/SIDA**. Le SIDA n'est pas seulement un problème pour l'Afrique. Vers 2010, la plupart des personnes infectées par le VIH et le SIDA vivront en Asie ; par ailleurs, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale enregistreront la croissance la plus rapide du nombre de personnes infectées. L'Europe doit apporter son aide à ces régions en appuyant les efforts de **recherche pour un vaccin contre le SIDA**. L'UE doit promouvoir l'accès des pays en développement aux médicaments génériques qui permettent de traiter les personnes atteintes du VIH/SIDA, de la tuberculose et de la malaria. La santé doit primer sur les intérêts économiques ! Malgré des déclarations d'intention répétées afin de contrer la féminisation de la pandémie, trop peu de résultats ont été engrangés. Nous laissons passer de grandes opportunités qui nous permettraient d'endiguer cette épidémie mondiale et de combattre l'impact dévastateur du VIH/SIDA sur les vies de millions de filles et de femmes dans le monde. Il est temps d'agir !

3. La démocratie : plus de droits et de responsabilités pour les individus et les états

Les droits individuels et démocratiques fondamentaux sont essentiels pour la paix et la prospérité. Dans ce domaine, aucun relativisme culturel n'est acceptable. Le caractère indivisible et universel de tous les droits de l'homme n'est pas négociable. Nous croyons que les droits de l'homme sont universels et doivent être respectés par tous. La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et le droit international sont parmi les lignes directrices de la politique internationale de l'UE. Nous sommes particulièrement engagés envers un renforcement des **droits des femmes**. L'égalité pour les femmes dans tous les domaines de la vie économique, politique et sociale est tant un droit fondamental qu'un élément-clé pour changer les perspectives de développement des sociétés où elles vivent. Les droits des femmes doivent être reflétés dans la législation afin de les protéger de la violence, de défendre leur droit de propriété, soit par acquisition soit par succession, de garantir l'égalité de salaires et leur droit d'accès aux services de santé liés à leur sexualité et reproduction. Il est essentiel de veiller à la mise en œuvre effective de cette législation. Il est donc nécessaire de mener une véritable offensive éducative et une campagne de renforcement des capacités des femmes. Les mouvements de population ont toujours existé tant pour des raisons humanitaires qu'économiques. L'UE doit adopter une **approche humaine de l'immigration** qui respecte les engagements internationaux envers les réfugiés et demandeurs d'asile et qui favorise les mécanismes d'intégration. L'objectif de l'UE est de garantir que l'immigration soit un facteur de développement tant pour les pays d'origine que pour les pays de transit et d'accueil. En conséquence, le développement permettra de réduire l'immigration illégale.

Une gouvernance démocratique, une coopération efficace et solide entre les niveaux de gouvernement locaux et nationaux, des sociétés civiles fortes, le respect des libertés démocratiques fondamentales et un dialogue social productif sont des éléments essentiels pour les individus, les sociétés et les nations qui veulent tirer parti de la mondialisation. La mondialisation économique menace de miner la primauté de la politique démocratique dans des domaines cruciaux. Nous voulons défendre la **primauté de la démocratie politique** parce qu'elle constitue le seul moyen de garantir la **démocratie au niveau mondial**. La coopération doit être développée en particulier avec les **organisations régionales** dotées d'une dimension politique, comme l'Union africaine ou encore le Mercosur. Ce phénomène reflète le besoin de passer à la vitesse supérieure en matière de coopération politique et de relations économiques et commerciales afin de relever de façon adéquate les défis du monde d'aujourd'hui.



En faisant la promotion de la paix et de la coopération internationale, **l'Union européenne recherche de solutions multilatérales aux problèmes mondiaux**. Elle s'est donc fortement engagée dans le sens d'un multilatéralisme efficace avec l'Organisation des Nations unies forte en son centre. Une coopération plus étroite avec d'autres organisations internationales (comme l'ONU et ses agences, fonds et programmes, la Banque mondiale, le FMI, l'OMC, l'OSCE, le Conseil de l'Europe, l'Union africaine, le Mercosur, l'ASEAN et d'autres organisations mondiales et régionales) est vitale pour l'Union européenne afin qu'elle puisse gérer les défis en matière de sécurité humaine et assumer sa responsabilité mondiale. Nous réaffirmons que la responsabilité première de l'ONU est le maintien de la paix et de la sécurité au niveau international et réitérons l'engagement de l'UE pour le renforcement des Nations unies. La communauté internationale doit trouver de nouveaux instruments afin de relever de façon adéquate le défi de la mondialisation au niveau social, économique et financier ainsi que dans le domaine de la prévention et de la résolution des conflits. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit être élargi et renforcé afin de mieux refléter la réalité mondiale d'aujourd'hui moyennant une réforme adéquate. La prochaine réforme doit viser à augmenter le nombre de membres et employer des méthodes de travail plus efficaces et transparentes. Nous soulignons le besoin pour l'UE de parler d'une seule voix dans toutes les institutions internationales. L'Assemblée générale de l'ONU doit être renforcée, tout en garantissant le plus haut niveau de représentation des Etats et elle doit travailler en étroite collaboration avec les parlementaires nationaux et la société civile.

L'UE peut jouer un rôle particulièrement important dans l'approfondissement du travail de consolidation de la paix de l'ONU, notamment en tant que partenaire actif de la Commission de consolidation de la paix. La proposition d'un « **Conseil du développement humain** » vise à atteindre les OMD en établissant des liens structurels entre l'OMC et l'ONU, l'Organisation internationale du travail (OIT), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'UNESCO, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et le secrétariat des accords multilatéraux sur l'environnement. Le **Consensus de Washington**, n'a souvent pas suffisamment pris en compte les coûts sociaux, environnementaux et politiques des réformes économiques et de leurs impacts problématiques. Les gouvernements corrompus, qui ont abusés la Banque Mondiale, de même que les Etats et organismes de prêts privés, doivent être dénoncés. L'usage de l'économie de marché par des régimes non-démocratiques, déniaient à leurs citoyens des droits fondamentaux, doit être questionné, de même que doivent être promue des politiques en faveur de la démocratie. L'Europe doit user de toute son influence au sein de la Banque mondiale et du FMI pour promouvoir une approche plus équilibrée en faveur d'un nouveau consensus dans les relations économiques et commerciales internationales.

La Méditerranée s'est progressivement transformée en un espace politique et économique d'une importance cruciale. La **déclaration de Barcelone** de 1995 et **Euromed (ou partenariat euro-méditerranéen)** ont défini un cadre pour l'UE et en particulier, pour les Etats membres méditerranéens de l'UE qui leur offre un instrument important pour promouvoir la coopération régionale, les mesures de confiance, le dialogue, la compréhension mutuelle, la réconciliation et des progrès dans le processus de paix au Proche et Moyen Orient, qui trouveraient leur point culminant dans une conférence de la paix avec la participation de toutes les parties impliquées. Le développement de l'intégration politique, sociale, économique et culturelle dans la zone euro-méditerranéenne est fondamental pour construire la paix et garantir la sécurité et la prospérité. Les conflits et contradictions dans la région peuvent être affrontés et résolus plus facilement si l'UE accroît son rôle en tant que partenaire effectif dans la région.

L'UE a créé toute une série d'instruments pour promouvoir les droits de l'homme et la démocratie. Elle ne peut accepter une politique des deux poids deux mesures. Le respect des droits de l'homme doit être la priorité de l'UE dans ses relations bilatérales et



multilatérales. L'UE promeut le respect de la **clause des droits de l'homme dans ses accords d'association**, en particulier sous l'article 2. L'UE doit jouer un rôle de premier plan dans la promotion de l'abolition de la peine de mort et dans la condamnation de la torture. De plus, des institutions et des règles internationales efficaces sont nécessaires afin de protéger les individus des violations de leurs droits. L'UE doit avoir pour objectif d'augmenter le nombre d'Etats membres du **Tribunal pénal international** afin que la Cour puisse opérer dans la juridiction la plus vaste possible. Il est également nécessaire d'observer une meilleure répartition géographique, en particulier avec une représentation de pays arabes et asiatiques, et dès lors, L'UE ouvrera en faveur de la ratification des statuts du TPI. Lorsque le système judiciaire de certains états ne fonctionne pas ou encore lorsque les états refusent de punir les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité ou les génocides, les cours doivent prendre la relève.

Le monde moderne se caractérise par une accélération des échanges entre les peuples et les cultures. Ces échanges interculturels créent une nouvelle richesse mais ils génèrent également des craintes au sein des cultures mêmes, qui craignent d'être absorbées dans une sorte de 'nouvelle culture du monde'. Nous devons souligner que la **diversité culturelle** fait partie de notre patrimoine mondial. Des tendances visant à favoriser les états 'monoethniques' ou encore la purification ethnique se sont manifestées dans un passé récent. Pour certains, l'appel à la 'pureté' peut constituer une réponse aux complexités que supposent les changements culturels dans un monde globalisé. Toutefois, au-delà des conflits potentiels que ces idéologies recèlent, ces dernières mettent en danger la richesse de la diversité et des échanges culturels. Ces mouvements doivent être condamnés avec force. Le respect des minorités, la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'homophobie, l'antisémitisme et l'intolérance sont des priorités pour la communauté internationale. Nous devons renforcer le dialogue et la coopération multilatérale dans le cadre prévu par l'initiative de l'ONU pour une 'Alliance des civilisations'. L'initiative de l'ONU pour une 'Alliance des civilisations' est de la plus haute importance pour dépasser les incompréhensions et prévenir les conflits.

4. Respecter l'environnement, sauver la planète

Nous renvoyons le lecteur à la résolution du PSE sur les changements climatiques, adoptée par le Conseil de Sofia, les 22 et 23 novembre 2007, pour une position plus détaillée sur le rôle de l'Europe dans la lutte contre les changements climatiques. Ces derniers constituent une menace sérieuse pour le développement et pour la poursuite des OMD, surtout si l'on prend en compte que ce sont les pays en développement qui souffrent le plus des changements climatiques et que leurs populations sont particulièrement vulnérables aux catastrophes liées au climat. La coopération de l'UE avec les pays en développement doit permettre à ces derniers d'avoir la capacité de prendre en compte les éléments climatiques dans leur processus de prise de décisions au niveau national, d'avoir des marchés de l'énergie qui fonctionnent correctement et de développer des sources d'énergies renouvelables. Le potentiel du **mécanisme pour un développement propre (MDP)** entre pays industrialisés et en développement, dans le cadre du Protocole de Kyoto, doit être mieux reflété dans la politique européenne de développement, par l'entremise de moyens qui soient socialement et écologiquement légitimes. De plus, les accords de commerce et d'aide au développement entre l'UE et les pays tiers doivent contenir une clause exigeant des pratiques respectueuses de l'environnement.

La sécurité d'approvisionnement énergétique doit devenir partie intégrante de la politique étrangère et de sécurité commune européenne, ainsi que des politiques européennes relatives au développement et au commerce. L'UE doit utiliser son poids collectif dans ses échanges avec les principaux fournisseurs d'énergie et viser à conclure des partenariats et des accords de coopération solides et à long terme entre producteurs et consommateurs



d'énergie. Pour ce faire, il est nécessaire que les approches nationales disparates des Etats membres laissent la place à une stratégie commune en ce qui concerne les relations avec ces pays et régions. Le prochain accord entre l'UE et la Russie doit inclure une disposition permettant un accès réciproque aux infrastructures des deux parties et des règles de concurrence limitant le quasi-monopole des entreprises qui n'ont toujours pas été décollées ; il doit ouvrir l'accès aux marchés de l'énergie respectifs et traiter du problème des pannes techniques dans les pays tiers affectant l'approvisionnement transfrontalier vers les Etats membres de l'UE. **Les accords avec les fournisseurs d'énergie de l'Europe** doivent contribuer à créer des cadres réglementaires stables et ouverts dans les pays fournisseurs, afin de promouvoir des investissements massifs et nécessaires dans les infrastructures d'exploitation et de transport permettant de garantir un approvisionnement sûr à long terme. L'UE doit contribuer à promouvoir un nouveau dialogue sur l'énergie, visant à rendre les marchés mondiaux de l'énergie plus stables, plus sûrs et plus transparents.

Pour répondre à la faiblesse et à la fragmentation du droit international sur la question de l'environnement, le PSE plaide pour la création d'une **Organisation mondiale de l'environnement (OME)**.

Notre rôle en tant que Parti socialiste européen

Les socialistes, sociaux-démocrates et démocrates progressistes européens sont disposés à prendre part aux efforts communs pour réformer les institutions internationales et pour renforcer la coopération internationale afin d'atteindre les objectifs communs de paix mondiale, de développement et de justice. Pour ce faire, nous sommes prêts à travailler ensemble avec les forces progressistes du monde entier. Les Etats membres de l'UE ne sont pas capables de remporter les défis de la mondialisation de façon individuelle et ils essaient donc d'unir leurs forces à travers l'Union européenne. Nous, socialistes, sociaux-démocrates et démocrates progressistes devons en faire autant au niveau international. Les socialistes, sociaux-démocrates et démocrates progressistes européens s'engageront dans le dialogue et la coopération, surtout avec les partis membres de **l'Internationale socialiste**, afin d'influer sur la politique européenne et sur celle des institutions internationales. En synergie avec l'IS, le **groupe parlementaire du PSE au Parlement européen** et au **Comité des régions**, avec ECOSY et la IUSY, nous nous sommes engagés à travers le **Forum progressiste mondial (GPF)** à lancer le dialogue, à promouvoir des idées nouvelles et des actions nouvelles afin de marquer notre différence. Notre devoir est de construire une alliance forte avec les forces progressistes, les syndicats, les mouvements sociaux et les ONG afin de promouvoir un programme pour la justice sociale et pour le progrès social.

Notre objectif est de créer et de développer un dialogue, une coopération et une compréhension sur la scène européenne et internationale avec les forces démocratiques et progressistes, afin d'arriver à construire un camp progressiste capable d'influencer le processus de prise de décisions au niveau européen et mondial.

La politique étrangère européenne doit être participative et bénéficier de l'appui d'un large éventail de **partenaires de la société civile en Europe**, y compris des ONG travaillant dans le domaine du développement, mais aussi des gouvernements locaux, des groupes de femmes et de jeunes, des syndicats, des associations d'entreprises et du monde académique. Il faut donc renforcer la voix des individus au niveau local et leur donner l'opportunité de changer leur situation socioéconomique avec le soutien du PSE.

Cette stratégie constitue notre voie pour atteindre notre idéal d'une **paix durable** pour le monde, basée sur le principe de la solidarité à travers des institutions internationales démocratiques, et qui nous permettra de promouvoir le développement humain.

